

Contrat de prestation de services

Karim Digital Consulting · Abdelkarim Atmani · Marrakech, Maroc

Le présent contrat est conclu le [Date] entre :

Abdelkarim Atmani, entrepreneur individuel établi à Marrakech, Maroc, exerçant sous le nom **Karim Digital Consulting** (« KDC », « nous »), e-mail info@karimdigitalconsulting.com, téléphone +212 (0) 606 43 42 16 ;

et

[Nom légal du client], [forme juridique et numéro d'immatriculation le cas échéant], établi à [adresse du client], représenté par [nom et fonction], e-mail [e-mail du client] (« Client », « vous »).

1. Services et périmètre

KDC fournit les services sélectionnés à l'annexe A, notamment sites web, automatisation, Brand & Communication Operating System (BCOS), gestion de plateforme et partenariat complet. L'annexe A définit les livrables, exclusions, calendrier et critères d'acceptation. Tout élément non listé est hors périmètre.

2. Honoraires, taxes et paiement

Les honoraires sont fixés à l'annexe B. Sauf mention contraire, un acompte de 50 % est dû avant le début du travail et le solde avant la mise en ligne ou la livraison. Les services mensuels sont facturés d'avance. Les montants sont indiqués en dirhams marocains (MAD) ou en euros (EUR). Les taxes applicables figurent sur la facture. Les retards peuvent entraîner 1 % d'intérêt mensuel et une suspension après 15 jours de préavis écrit. Les frais bancaires, de change et du prestataire de paiement sont à la charge du Client, sauf accord contraire.

3. Obligations du Client

- Fournir contenu, accès, validations et éléments dans les délais.
- Garantir la propriété ou les autorisations sur les contenus, images, marques et données fournis.
- Répondre aux demandes de validation sous 5 jours ouvrés, sauf autre délai écrit.
- Payer les factures à échéance et respecter la loi.
- Désigner un décideur unique autorisé.

4. Calendrier et garantie de lancement en 30 jours

KDC respecte le calendrier de l'annexe A. Les dates peuvent évoluer si le Client est en retard sur le contenu, les accès, les validations ou le paiement, ou si un tiers retarde le projet. Si KDC dépasse la date de lancement convenue de plus de 30 jours pour des raisons qui lui sont imputables, et que le Client a rempli ses obligations, KDC réduit les honoraires de 50 %. La date de lancement est celle de l'annexe A. La garantie exclut les changements de périmètre, les retards de tiers, la force majeure et les retards du Client. Cette réduction est le seul recours pour le retard.

5. Changements et révisions

L'annexe A indique le nombre de révisions incluses. Les révisions supplémentaires, nouveaux besoins ou travaux hors annexe A nécessitent un avenant écrit et peuvent modifier les honoraires ou le calendrier.

6. Acceptation et livraison

Le Client examine chaque livrable sous 7 jours et signale par écrit les défauts matériels. Sans réponse sous 7 jours, le livrable est réputé accepté. La remise des fichiers, comptes et identifiants intervient après paiement intégral.

7. Propriété intellectuelle et portfolio

KDC conserve la propriété du travail, du code, des designs et des éléments jusqu'au paiement intégral. Après paiement intégral, la propriété des livrables personnalisés est transférée au Client, à l'exclusion des bibliothèques, polices, images et outils tiers soumis à leurs licences. Le Client accorde à KDC une licence d'utilisation de ses contenus uniquement pour les services. KDC peut présenter le travail dans son portfolio et son marketing, sauf opposition écrite. Le Client ne peut pas revendre, sous-licencier ou présenter les outils préexistants de KDC comme les siens.

8. Confidentialité

Chaque partie protège les informations confidentielles de l'autre et les utilise uniquement pour le contrat. Cela ne s'applique pas aux informations publiques, développées indépendamment ou dont la divulgation est légalement obligatoire.

9. Protection des données

Chaque partie respecte la législation applicable. La Politique de confidentialité de KDC explique ses traitements. Lorsque KDC traite des données pour le compte du Client, les parties concluent un accord de traitement écrit si nécessaire.

10. Garanties et responsabilité

KDC exécute les services avec une compétence et un soin raisonnables. KDC ne garantit pas que le site ou le logiciel sera ininterrompu, exempt d'erreurs ou compatible avec tout appareil ou service tiers. Dans la mesure permise par la loi, la responsabilité totale de KDC est limitée aux honoraires payés au cours des 12 mois précédant le fait générateur. KDC n'est pas responsable des pertes indirectes ou consécutives, notamment de bénéfices, données ou activité. Cette limite ne s'applique pas à la fraude, au dol, à la mort ou aux dommages corporels, ni aux responsabilités non limitables.

11. Durée, résiliation et remboursements

Chaque partie peut résilier le contrat avec un préavis écrit de 30 jours. Le Client paie le travail réalisé et les coûts tiers non annulables. L'acompte n'est pas remboursable après le début du travail. Si KDC résilie sans faute, KDC rembourse les sommes correspondant au travail non réalisé. Les services mensuels peuvent être annulés avec un préavis écrit de 15 jours avant la prochaine facturation ; les honoraires de la période en cours ne sont pas remboursables. Le travail personnalisé livré n'est pas remboursable, sauf obligation légale. Les consommateurs de l'UE peuvent disposer d'un droit de rétractation de 14 jours ; si le Client demande un début immédiat, il accepte la perte de ce droit une fois le service pleinement exécuté.

12. Force majeure

Aucune partie n'est responsable d'un retard ou d'une défaillance dus à un événement hors de son contrôle raisonnable, notamment catastrophe naturelle, guerre, troubles civils, panne réseau ou électrique, ou décision gouvernementale. La partie concernée informe l'autre et prend des mesures raisonnables pour reprendre.

13. Droit applicable et litiges

Le contrat est régi par le droit marocain. Les parties cherchent d'abord une solution amiable et, le cas échéant, une médiation. À défaut, les tribunaux de Marrakech sont compétents, sous réserve des protections impératives des consommateurs. Les consommateurs de l'UE peuvent utiliser la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges.

14. Dispositions générales

Le contrat et ses annexes constituent l'intégralité de l'accord et remplacent les discussions antérieures. Toute modification doit être écrite et signée par les deux parties. Si une clause est inapplicable, les autres restent en vigueur. Aucune partie ne peut céder le contrat sans accord écrit, sauf au successeur de l'activité. Les notifications sont envoyées aux e-mails ci-dessus.

Pour KDC

Abdelkarim Atmani
Karim Digital Consulting
Date :

Pour le Client

[Nom et fonction]
[Nom légal du client]
Date :

Annexe A — Périmètre et livrables

Service	[Sites web / Automatisation / BCOS / Gestion de plateforme / Partenariat complet]
Offre	[Nom de l'offre]
Livrables	[Lister chaque livrable]
Exclusions	[Lister ce qui n'est pas inclus]
Calendrier	Début : [date] · Lancement : [date] · Jalons : [liste]
Critères d'acceptation	[Décrire la vérification]

Annexe B — Honoraires et paiement

Total	[Montant] MAD / EUR
Acompte	[50 %] à la signature
Solde	[Montant] avant lancement/livraison
Mensuel	[Montant] par mois, facturé d'avance (le cas échéant)

Paiement	[Virement / PayPal]
Taxes	[Taxes applicables]

Annexe C — Acceptation et livraison

Le Client confirme avoir reçu et testé les livrables de l'annexe A et les accepte sous réserve des défauts écrits ci-dessous. Période de revue : 7 jours après livraison. La remise des fichiers, comptes et identifiants intervient après paiement intégral.

Accepté par : [Nom du client] · **Date :** [date]

Défauts signalés : [aucun / liste]

Ce document est un modèle de contrat. Complétez chaque champ entre crochets avant signature et conservez un exemplaire signé par chaque partie.